

Conditions générales de vente

Ce catalogue annule et remplace les précédents. Il est impératif de commander vos pièces en nous donnant leurs numéros de référence, et ce afin d'éviter les erreurs. Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent à toute condition d'achat, sauf dérogation écrite de notre part.

Commandes :

Ne sont prises en considération que les commandes écrites reçues par fax, courrier, e-mail, les demandes verbales devront être confirmées par ces moyens. Les commandes prises par nos commerciaux ou expédiées directement à l'usine, ne sont valables qu'après acceptation de celles-ci par la direction. Nous nous réservons expressément le droit de demander toute garantie qui nous paraîtrait convenable et de suspendre, jusqu'à satisfaction sur ce point, l'exécution de toute commande.

Prix :

Nos prix sont susceptibles de varier en cours de commande suivant l'évolution des conditions économiques.

Nos prix s'entendent "départ usine".

Délais de livraison :

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, et ce sans engagement de notre part. Aucune indemnité pour retard ne peut être réclamée. En aucun cas, nous ne pourrions accepter l'annulation d'une commande même motivée par un retard exceptionnel.

Livraisons :

Nos marchandises, qu'elles soient expédiées en port dû, port payé ou enlevées chez nous, voyagent aux risques et périls des destinataires. En cas d'avaries, manquants, etc... il appartient aux destinataires d'exercer directement leur recours contre le dernier transporteur auquel ils ne devront donner décharge qu'après s'être assurés que l'envoi est complet et en bon état. Les emballages facturés aux prix coûtants sont toujours à la charge du client.

Facturation :

Pour toute commande inférieure à 30€ H.T hors frais d'expédition, un forfait de facturation de 30€ sera appliqué et ce à cause des frais occasionnés par l'enregistrement, la préparation, l'emballage, l'expédition et la facturation de la commande.

Garantie :

Les conseils que pourraient vous donner nos techniciens ou commerciaux ne sauraient en aucun cas entraîner notre responsabilité dans le choix des articles, leurs utilisations et les conséquences de celles-ci. Notre seule garantie est strictement limitée au remplacement pur et simple, et nombre pour nombre, des pièces que nous aurons reconnues défectueuses et qui nous seront parvenues franco de port. Notre garantie ne s'étend pas aux conséquences qu'entraîneraient ces inconvénients ni aux dommages qui pourraient en résulter.

Réclamations :

Toute réclamation qui ne nous sera par parvenue dans les 5 jours après la date de livraison ou d'enlèvement ne sera pas prise en compte.

Païement :

Toutes nos factures sont payables au siège de notre société (Toulaud) quel qu'en soit le mode de règlement. Tout règlement postérieur donnera lieu au versement d'une pénalité de retard égale à 1.5 fois le taux d'intérêt légal. Cela entraînera automatiquement la suspension de toute nouvelle livraison, et, de plus, nous nous réservons le droit d'exiger le paiement immédiat des autres matériels non encore arrivés à l'échéance de règlement.

Clause de réserve de propriété (loi N° 80-835) : la Sarl CBS remorques se réserve la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement de celles-ci, qu'elles soient en stock ou incorporées à un autre produit.

Contestations :

En cas de contestations, ou de litiges, sans exceptions, le tribunal d'Annonay (Ardèche) est le seul compétent. Cette clause s'applique même en cas de référé de demande incidente, quels que soient le mode et les modalités de règlement.